

# Fonds de dotation

Le Fonds de Dotation Sainte-Anne Brest a été créé fin 2009. Ses statuts ont été déposés en Préfecture du Finistère en novembre 2009 et fait l'objet d'une parution au Journal Officiel le 12 décembre 2009.

## QUI PEUT PARTICIPER ?

Tous les particuliers et toutes les entreprises qui le souhaitent.

## COMMENT PARTICIPER ?

Dès aujourd'hui et avant le 31 décembre de l'année civile, vous pouvez faire un don en complétant le coupon ci-dessous.

## QUEL AVANTAGE FISCAL ?

Vos dons sont tous utilisés en intégralité pour nos actions. Vous pouvez bénéficier d'allègements sur votre fiscalité dans certains cas précis. Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts sur votre fiscalité égale à 66 % des versements effectués dans la limite de 20 % de votre revenu imposable pour un particulier ou de 60 % des dons effectués dans la limite de 5% du chiffre d'affaires pour une entreprise.

## POURQUOI PARTICIPER ?

Pour aider le collège-lycée Sainte-Anne à accueillir chaque élève dans les meilleures conditions. Le groupe scolaire Sainte-Anne est un établissement d'enseignement général, la région lui apporte moins de subvention qu'aux lycées professionnels et technologiques (10 % des investissements contre 60 % pour les autres). Par ailleurs, l'établissement n'est pas habilité à percevoir la taxe d'apprentissage.

Les fonds aideront au financement :

- Des investissements à finalité pédagogique et au soutien des actions éducatives ;
- Contribueront au financement d'infrastructures, de matériels pédagogiques et de tout investissement contribuant à l'intérêt général éducatif ;
- Participeront au financement des projets pédagogiques initiés par des professeurs et au financement d'actions initiées par l'association des parents élèves ;
- Amélioration du cadre de vie ;
- Interviendront ponctuellement pour le financement d'aides individuelles.

## EXEMPLES :

**Pour une entreprise :** vous faites un don de 100 €. Votre réduction est de 60 €. Le coût réel est de 40 €.

**Pour un particulier :** Vous faites un don de 100 €. Votre réduction est de 66 €. Le coût réel est de 34 €.

## FAIRE UN DON

**OUI, je fais un don de..... €**

Merci de **remplir ce coupon et de nous le retourner** (Fonds de Dotation Sainte-Anne Brest - 20 rue Lamotte Picquet - 29200 BREST), **accompagné de votre chèque libellé à l'ordre du « Fonds de dotation Sainte-Anne de Brest »**. Un reçu fiscal vous sera expédié à votre adresse.

M.  Mme  Entreprise

Nom ou Raison social : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Email : .....

Je préfère être contacté par **téléphone** au numéro suivant :

.....